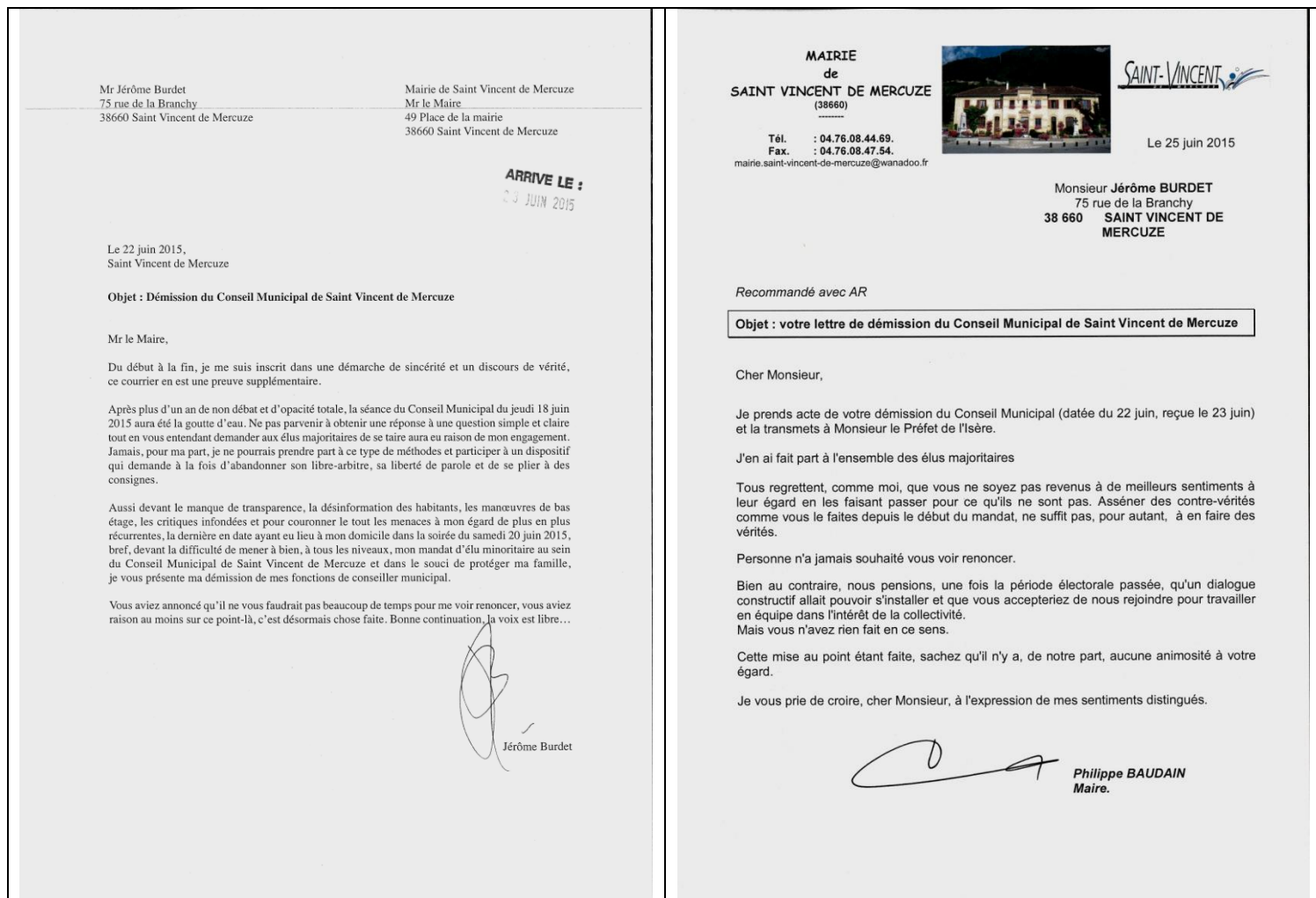


DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL MINORITAIRE

Le conseiller démissionnaire d'opposition a souhaité qu'avec l'annonce de sa démission à l'occasion de la parution du bulletin municipal, une information soit diffusée aux habitants respectant les raisons qu'il avait invoquées. Il nous a semblé que le meilleur moyen de répondre le plus fidèlement possible au souhait exprimé, sans risque de déformation des faits, était de présenter les fac-similés des deux courriers échangés : le courrier motivé de démission de l'intéressé et le courrier réponse de la municipalité.



Le nouveau conseiller est Monsieur Pierre Ficarelli à qui le Conseil Municipal souhaite la bienvenue.

BREF COMMENTAIRE.

Les élus majoritaires enregistrent le choix du conseiller démissionnaire sans approuver les motivations invoquées.

- Ils affirment qu'ils ne se sont nullement sentis obligés de se taire. Ils ont, bien au contraire, toujours conservé leur libre-arbitre et leur liberté de parole ou d'action sans jamais avoir eu à se plier à la moindre consigne.
- Ils ont toujours agi dans la plus grande transparence et avec un esprit d'équipe qui n'a pas empêché le débat parfois animé et contradictoire, mais toujours riche et respectueux de l'autre.
- Depuis plus d'un an, ils refusent de répondre aux provocations et, bien sûr, ils n'ont menacé personne.
- Une fois de plus ils ne veulent pas entrer dans des polémiques sans fin et laissent à chacun le soin d'assumer la responsabilité de ses décisions.

Ils considèrent que le devoir de chaque élu est d'aller de l'avant, de construire et de remplir son rôle au service des autres, en acceptant les règles de la démocratie, sans chercher à se trouver des excuses ou à se plaindre.

Les citoyens ne leur pardonneraient pas de passer leur temps en querelles mesquines et stériles.

L'équipe des élus majoritaires